4 mars 2024

CIRCULAIRE CTOI

2024–12

Madame/Monsieur,

INVITATION À LA 27ème SESSION DU COMITE SCIENTIFIQUE DE LA CTOI ET CALENDRIER DES GROUPES DE TRAVAIL SCIENTIFIQUES

J'ai l'honneur de vous adresser la présente invitation à participer à la 27ème Session du Comité Scientifique, qui se tiendra du 2 au 6 décembre 2024.

Les Groupes de travail scientifiques sur les Systèmes de Surveillance Électronique et les DCP, ainsi que les Groupes de Travail sur les thons néritiques, les thons tempérés, les poissons porte-épée, les écosystèmes et les prises accessoires, les méthodes, les thons tropicaux et la collecte des données et les statistiques se réuniront tous avant la réunion du Comité Scientifique, aux dates indiquées ci-dessous.

Des informations complémentaires sur ces réunions, notamment les ordres du jour et d'autres documents, seront communiquées par le Secrétariat de la CTOI dans les prochains mois par voie de Circulaires et sur le site web de la CTOI www.iotc.org/meetings/upcoming.

Lieu des réunions, réunions hybrides et inscription

Aucun lieu de tenue n'a été identifié, jusqu'à présent, pour la réunion du CS27. Les Membres qui souhaitent accueillir le CS et le GTCDS en 2024 sont instamment priés de contacter le Secrétariat pour entreprendre le processus de tenue de ces réunions. Par ailleurs, aucune offre n'a non plus été soumise en vue d'accueillir les Groupes de travail scientifiques. J'encourage de nouveau les Membres à contacter le Secrétariat s'ils souhaitent accueillir l'une de ces réunions.

L'inscription aux réunions est essentielle afin de laisser suffisamment de temps au Secrétariat de la CTOI pour prendre les dispositions logistiques nécessaires. Je vous saurais donc gré de bien vouloir vous inscrire aux réunions sur le site web de la CTOI 15 jours, au plus tard, avant les réunions respectives. Les dates limites et les liens vers les sites d'inscription sont indiqués ci-après.

Les réunions des Groupes de travail scientifiques et de préparation des données se tiendront par vidéoconférence en 2024.

Les réunions dont le lieu de tenue a été désigné se tiendront en présentiel et, si cela est techniquement possible, seront accessibles par vidéoconférence.

Lettres de créances pour la réunion du Comité Scientifique

Conformément à l'Article III du Règlement intérieur de la CTOI (2014), des lettres de créances officielles sont requises pour prendre part à la réunion du Comité Scientifique. Pour votre commodité, un modèle de lettre de créances (extrait de l'Appendice I du Règlement intérieur de la CTOI, 2014) est disponible ici.

Veuillez noter que seules les personnes mentionnées dans la lettre de créances seront autorisées à assister à la Session.

Parties contractantes et Parties coopérantes non-contractantes (CPC)

Il est demandé à chaque CPC de bien vouloir soumettre une lettre de créances, signée par l'Autorité compétente, indiquant les personnes qui participeront à la réunion et à quel titre, 15 jours, au plus tard, avant la réunion à l'adresse iotc-secretariat@fao.org et sur support papier au début de la réunion.

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

Experts invités et observateurs

Les délégués souhaitant assister à la réunion en tant qu'Experts invités ou Observateurs de la CTOI préalablement approuvés sont également invités à soumettre une lettre de créances similaire, 15 jours, au plus tard, avant la réunion à l'adresse iotc-secretariat@fao.org et sur support papier au début de la réunion.

Soumissions de documents

Les documents doivent être en rapport avec l'ordre du jour actuel de la réunion pour laquelle ils sont soumis. Les titres doivent être soumis trente (30) jours avant la réunion et les documents de travail complets doivent être remis quinze (15) jours avant la réunion, au plus tard.

Fonds de Participation aux Réunions (pour les Membres de Parties contractantes en développement de la CTOI uniquement)

La participation d'un représentant de Membres en développement de la CTOI peut être prise en charge par le Fonds de Participation aux Réunions (FPR) de la CTOI. Les candidatures au FPR de la CTOI doivent être reçues par le Secrétariat de la CTOI (iotc-secretariat@fao.org) 45 jours, au plus tard, avant la réunion.

Les candidatures doivent inclure :

i) une lettre de nomination officielle ;

ii) un extrait détaillé du document scientifique à présenter ; et

iii) les coordonnées du candidat (avec une copie de son passeport).

Le Règlement intérieur pour l'administration du Fonds de Participation aux Réunions de la CTOI ainsi que les directives pour la candidature au FPR figurent à l'Appendice VIII du Règlement intérieur de la CTOI (cliquer ici). Veuillez noter que le Règlement intérieur de la CTOI (2023) ne prévoit pas de disposition visant à ce que le Secrétariat de la CTOI prenne en considération des candidatures au FPR présentées en retard.

Calendrier des dates importantes (2024)

Réunion	Date limite pour le FPR	Date limite de soumission des documents	Date de la réunion	Lieu	Inscription à la réunion
Groupe de Travail sur les Méthodes, Task Force sur l'Évaluation de la Stratégie de Gestion (GTM)	NA	NA	10 - 13 avril (4j)	Virtuel	[ici]
Groupe de travail sur les Écosystèmes et les Prises Accessoires (Réunion de préparation des données) (GTEPA)	NA	7 avril	22 - 26 avril (5j)	Virtuel	[ici]
Groupe de travail *ad hoc* sur les Systèmes de Surveillance Électronique (GTSSE)	NA	21 mai	5 - 7 juin (3j)	Virtuel	[ici]
Groupe de travail sur les DCP (GTDCP)	NA	26 mai	10 - 11 juin (2j)	Virtuel	[ici]
Groupe de travail sur les Thons Tropicaux (Réunion de préparation des données) (GTTT)	NA	28 mai	12 - 14 juin (3j)	Virtuel	[ici]
Groupe de Travail sur les Thons Néritiques (GTTN)	24 mai	23 juin	8 - 12 juillet (5j)	À confirmer	[ici]
Groupe de Travail sur les Poissons Porte-épée (GTPP)	21 juillet	20 août	4 - 7 septembre (4j)	À confirmer	[ici]

Groupe de travail sur les Écosystèmes et les Prises Accessoires (GTEPA)	26 juillet	25 août	9 - 13 septembre (5j)	À confirmer	[ici]
Groupe de travail *ad hoc* sur les DCP (GTDCP)	NA	16 septembre	1 - 4 octobre (4j)	Virtuel	[ici]
Groupe de Travail sur les Méthodes (GTM)	9 septembre	9 octobre	24 - 26 octobre (3j)	À confirmer	[ici]
Groupe de travail sur les Thons Tropicaux (Réunion d'évaluation) (GTTT)	13 septembre	13 octobre	28 octobre - 2 novembre (6j)	À confirmer	[ici]
Groupe de travail sur la Collecte des Données et les Statistiques (GTCDS)	12 octobre	11 novembre	26 - 30 novembre (5j)	À confirmer	[ici]
Comité Scientifique (CS)	18 octobre	17 novembre	2 - 6 décembre (5j)	À confirmer	Lettres de créances requises

Informations sur le pays hôte

Un document d'informations fournissant des détails sur les aspects logistiques du lieu de réunion et les conditions locales sera prochainement mis à votre disposition sur la page web de la réunion dès que le lieu aura été finalisé.

Cordialement,

北門利英

Dr Toshihide Kitakado
Président du Comité Scientifique de la CTOI

Pièces jointes :

- Néant